



Newsmail de février 2018

Madame, Monsieur,

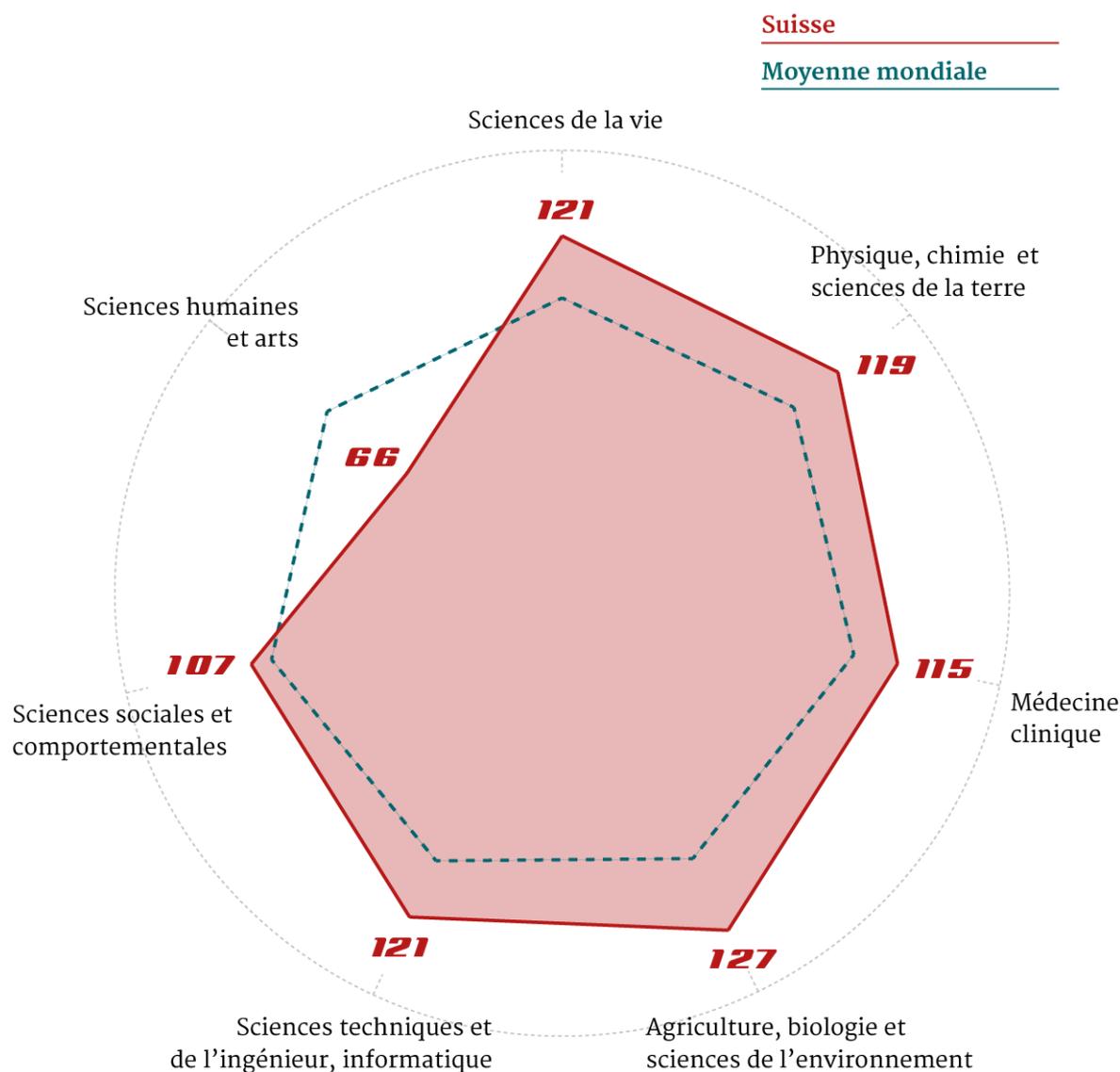
L'an dernier, le compte 2017 de la Confédération s'est soldé par un excédent de 2,8 milliards de francs. Un résultat réjouissant! Les prévisions financières du Conseil fédéral pour les trois prochaines années sont tout aussi positives: des excédents d'environ un milliard de francs sont attendus chaque année. Nous ignorons encore comment ces prévisions actualisées se répercuteront sur le budget fédéral pour l'année 2019. Dans tous les cas, il convient de considérer les mesures d'économies annoncées il y a environ un an, d'ampleur similaire à celles du budget 2018 (coupes de près d'un milliard de francs au total), sous le jour nouveau de ces prévisions.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES

Impact des publications de la Suisse par domaine de recherche, période 2011–2015



Source: Clarivate Analytics (SCIE/SSCI/A&HCI), traitement SEFRI

Les publications suisses ont un impact plus fort

Les publications scientifiques produites en Suisse suscitent un grand intérêt chez les autres chercheurs. Un **rapport du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)** montre qu'entre 2011 et 2015, les publications suisses se classaient au 3ème rang des publications ayant le plus «d'impact» au monde,

derrière les USA et le Royaume-Uni. Leur indicateur d'impact, à hauteur de 118 points, était largement supérieur à la moyenne mondiale (100 points). L'analyse montre que l'impact des publications produites en Suisse était au-dessus de la moyenne dans presque tous les domaines de recherche. Les valeurs les plus hautes ont été observées dans les domaines «Agriculture, biologie et sciences de l'environnement» (127 points), «Sciences de la vie» (121 points) et «Sciences techniques et de l'ingénieur, informatique» (121 points). Seul le domaine «Sciences humaines et arts» (66 points) affichait un impact inférieur à la moyenne mondiale. L'impact est un indicateur de la reconnaissance des publications scientifiques par la communauté scientifique. Plus un travail est cité, plus son impact est important.

ACTUALITES DU MOIS

LAGH

Le National fixe des règles pour les tests génétiques

26.02.2018

Le Conseil national a adapté la Loi sur l'analyse génétique humaine (LAGH) aux derniers progrès techniques et aux offres actuelles. La Chambre du peuple a refusé qu'à l'avenir, les assureurs aient accès aux résultats des analyses génétiques existantes; elle a rejeté une proposition visant à lever cette interdiction par 117 voix contre 43. Le Conseil national a repris presque sans modifications l'adaptation de la réglementation légale relative aux analyses médicales et «non médicales», proposée par le Conseil fédéral. Il a approuvé la révision de la LAGH par 175 voix contre 3 et 10 abstentions. Le Conseil des Etats va à présent se pencher sur le sujet.



Excédent de 2,8 milliards de francs

14.02.2018

En 2017, le compte de la Confédération s'est soldé par un excédent de 2,8 milliards de francs. Le budget prévoyait un déficit de 250 millions de francs. Le Conseil fédéral attribue principalement ce résultat aux recettes de l'impôt anticipé plus élevées que prévu. Il a en outre mis à jour ses prévisions dans le plan financier pour les années 2019-2021: un excédent d'environ un milliard de francs est attendu pour les années 2019 et 2020; l'an 2021, lui, devrait se solder par un excédent de 1,9 milliards de francs.



Initiative pour l'autodétermination

Pas de contre-projet de la CAJ-E

13.02.2018

La Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats (CAJ-E) a rejeté l'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers» (initiative pour l'autodétermination) par 12 voix contre une. Elle a par ailleurs décidé, par 8 voix contre 4 et une abstention, de ne pas opposer de contre-projet à l'initiative populaire. L'initiative pour l'autodétermination vise à inscrire dans la Constitution la primauté du droit constitutionnel suisse sur le droit international. Les traités internationaux contraires à ce principe devraient être dénoncés. Le Conseil des Etats examinera ce dossier le 13 mars 2018.



CDIP

Révision de la reconnaissance des diplômes d'enseignement

06.02.2018

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) procède à une révision totale de ses règlements concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement à l'échelle suisse. Les différents règlements relatifs à la reconnaissance des diplômes des degrés primaire et secondaire, ainsi que des écoles de maturité seraient réunis dans un seul texte, qui les remplacerait. En outre, quelques adaptations seraient effectuées; certaines sont dues à la Loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). La CDIP a ouvert une procédure d'audition, qui court jusqu'à fin juin 2018.



AGENDA

26.02.-16.03.2018 | Berne

 Session de printemps des
Chambres fédérales

22.-23.03.2018 | Berne

 Séance de la Commission de la
sécurité sociale et de la santé
publique du Conseil des Etats
(CSSS-E)

11.-13.04.2018 | Lugano

 #digitale21, symposium des
Académies suisses des sciences

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

1^{er} mars 2018
